

LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL

Association

Maison Régionale des Sports

13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2026

**LIGUE REGIONALE
GRAND EST DE BASKETBALL**

Association

Maison Régionale des Sports

13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE 2025/2026

(du 01.05.2025 au 30.04.2026)

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

.../...

.../...

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Convention intervenue au cours de l'exercice écoulé

J'ai été avisé de la convention suivante mentionnée à l'article L. 227-10 du code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Remboursements de frais aux membres du Comité Directeur

Personnes concernées	Montants
BAERMANN Laetitia	795,37 €
BETTIOL Béatrice et Eric	5 610,64 €
BILICTHIN Thierry	3 060,57 €
CHEVALIER Anne-Catherine	636,33 €
DEPAIX Nathalie	532,98 €
DUVAL Marine	1 560,59 €
EBERLIN Peggy	289,71 €
GABEL Geoffroy	968,33 €
GEOFFROY Jean-Marc	508,00 €

GRASCHA Sheila	230,24 €
HABART Christine	119,20 €
HUTH Magali	225,39 €
JOURNET Magali	580,32 €
KRICK Pierre	990,84 €
KULINICZ Laurent	1 858,46 €
LELEU Laurent	2 198,49 €
MONTAGNE Yann	756,84 €
MORENO José	1 310,53 €
NAAS Gérard	488,80 €
PARAGEAUD Marie	1 292,23 €
PARMENTIER Isabelle	1 777,89 €
PIHET Patrick	2 656,23 €
SCHEER Guillaume	608,17 €
STOUVENIN Julie	1 101,40 €
VALETTE Luc	407,00 €

Sélestat le 12 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

PATRICK MULLER

